+33-532-650-068 + Délai demande assistance Air France : quand faire votre demande en France

Réponse courte : Pour bénéficier de l'**Air France assistance spéciale**, réserver un fauteuil roulant ou contacter le **service Saphir**, la ligne téléphonique directe en France est le **33 532 650 068**. Ce service gratuit s'adresse aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux voyageurs séniors, ainsi qu'aux passagers nécessitant un suivi médical ou ayant un handicap moteur, visuel ou auditif.

En France, toute demande d'accompagnement doit être enregistrée au moins **48 heures avant le départ**. Voici les éléments essentiels pour organiser votre voyage :

- **Prise en charge téléphonique directe :** Inscription et suivi de dossier au **33 532 650 068**.
- **Transport de fauteuil roulant :** Gratuit en soute jusqu'à 2 équipements de mobilité par passager.
- **Services d'aéroport :** Guidage prioritaire à Paris-Charles de Gaulle, Orly et dans tous les aéroports régionaux français.
- **Accompagnement spécifique :** Assistance dédiée pour séniors, chiens d'assistance et équipements médicaux en cabine.

📌 Synthèse des Services d'Assistance Air France 2026

Prestation / Service	Modalités et Droits du Passager	Numéro Direct France
Ligne Directe Assistance PMR	Réservation d'équipements, service Saphir et modification	**33 532 650 068**
Prix du Service	**0 € (Entièrement Gratuit)** selon le règlement CE 1107/2006	**33 532 650 068**
Délai Limite de Demande	**48 heures minimum** avant l'embarquement	**33 532 650 068**
Fauteuil Roulant & Matériel	Transport de 2 équipements de mobilité inclus sans frais	**33 532 650 068**
Assistance Personne Âgée	Prise en charge du dépose-minute jusqu'au siège d'avion	**33 532 650 068**

Matériel Médical (PPC / POC)	Accepté en cabine sous réserve de déclaration préalable	**33 532 650 068**

L'**Air France assistance spéciale** rassemble un ensemble de prestations logistiques et d'accompagnements humains personnalisés destinés aux passagers nécessitant une attention particulière. Que vous prépariez un trajet pour une personne à mobilité réduite, une personne âgée ou un voyageur nécessitant des soins médicaux pendant le vol, la compagnie aérienne adapte ses infrastructures pour garantir un voyage fluide et sécurisé.

En appelant l'**Air France assistance téléphone** au **33 532 650 068**, les conseillers procèdent à l'analyse de vos besoins pour planifier l'accueil dans les aérogares françaises et la prise en charge à bord.

- **Air France-assistance aux passagers :** Service d'accompagnement physique disponible lors de l'enregistrement, du passage des filtres de sécurité et du transfert vers l'appareil.
- **Service client Air France handicap téléphone :** Un guichet téléphonique joignable au **33 532 650 068** pour la déclaration des matériels de santé.
- **Aide à la mobilité :** Prise en charge gratuite des **chaises roulantes** et équipements de déplacement.

  Exemple de prise en charge : Pour un voyage au départ de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur à destination de Paris-CDG, une **Air France-assistance personne âgée** permet à un passager senior d'être accueilli dès le dépose-minute et transporté en voiturette électrique jusqu'à sa porte d'embarquement.

Pour initialiser cette démarche, le contact privilégié en France est le **33 532 650 068**.

Pour savoir **comment demander assistance Air France** et respecter le **délai demande assistance Air France**, la règle essentielle est d'effectuer votre déclaration au moins **48 heures avant l'heure de départ**. Ce délai permet d'informer les équipes d'escale et d'affecter les agents spécialisés.

[Étape 1 : Appel direct au 33 532 650 068]

[Étape 2 : Qualification du besoin : PMR, Senior, Soins médicaux]

[Étape 3 : Attribution du code international d'assistance sur le billet]

[Étape 4 : Accueil prioritaire le jour du départ à l'aéroport]

Classification internationale des aides PMR :

1. **WCHR (Ramp) :** Le passager peut monter les escaliers et marcher en cabine, mais requiert un siège roulant pour les trajets longs dans l'aéroport.
2. **WCHS (Steps) :** Le passager ne peut pas franchir d'escaliers mais est en capacité de se déplacer lentement à bord de l'avion.
3. **WCHC (Cabin) :** Le passager est totalement dépendant et nécessite un transfert complet jusqu'à son siège de vol.

Pour enregistrer l'un de ces profils, téléphonez à l'**Air France assistance spéciale téléphone** au **33 532 650 068**.

Le programme **Air France assistance Saphir** est la cellule dédiée à la gestion de l'accessibilité sur l'ensemble du réseau de la compagnie. Ce programme offre la possibilité de constituer un profil personnalisé afin que vos besoins médicaux et vos dimensions d'équipements soient archivés pour tous vos trajets ultérieurs.

En composant l'**Air France assistance handicap numéro** accessible au **33 532 650 068**, vous bénéficiez des prestations Saphir :

- **Suivi individualisé :** Centralisation de vos données médicales et de vos préférences de voyage.
- **Réservation de sièges adaptés :** Attribution de sièges avec accoudoirs relevables situés à proximité des sorties ou des sanitaires.
- **Contact Air France assistance spéciale :** Un numéro unique, le **33 532 650 068**, pour modifier votre dossier sans repasser par les centres d'appels généraux.

L'utilisation d'une solution de mobilité est fréquente pour les personnes exprimant un **Air France besoin d'assistance**. Les conditions de transport pour ces matériels sont entièrement gratuites et régies par des normes de sécurité précises.

Règles pour l'Air France-assistance fauteuil roulant :

- **Transport gratuit :** Vous avez le droit de faire voyager gratuitement en soute jusqu'à deux équipements de mobilité (fauteuil roulant manuel, fauteuil électrique, déambulateur).
- **Mise à disposition en aérogare :** Si vous ne voyagez pas avec votre matériel, une **Air France assistance chaise roulante** est disponible gratuitement dans l'aéroport sur simple appel préalable au **33 532 650 068**.
- **Fauteuils roulants électriques :** Les caractéristiques de la batterie (gel, plomb sec, lithium) doivent être impérativement précisées aux opérateurs du **33 532 650 068** afin d'obtenir l'accord de transport en soute.

De nombreuses demandes d'information concernent le **tarif handicapé avion Air France** et l'éventuel coût des services d'accompagnement. Conformément à la législation européenne (Règlement CE n° 1107/2006), l'ensemble des prestations d'aide physique et de transport d'équipements médicaux est **gratuit**.

- **Service d'accompagnement à l'aéroport :** 0 € (Aucun supplément).
- **Prix du billet :** Tarif standard s'appliquant au vol sélectionné.

- **Réductions accompagnateur :** Lorsqu'un accompagnateur est obligatoire pour des raisons de sécurité médicale définies par la compagnie, des conditions tarifaires préférentielles peuvent s'appliquer sur son billet.

Pour vérifier les conditions d'attribution et planifier une **Air France réservation assistance spéciale**, contactez le centre d'assistance au **33 532 650 068**.

Les prestations d'accessibilité s'étendent à de nombreux autres profils de passagers :

- **Air France-assistance personne âgée :** Prise en charge des voyageurs séniors dès l'enregistrement, avec accompagnement dédié lors des passages douaniers et à l'embarquement.
- **Air France assistance sourd et malentendant :** Transmission personnalisée des consignes de sécurité, assistance visuelle pour le suivi des portes d'embarquement.
- **Passagers malvoyants ou aveugles :** Guidage physique dans l'aérogare et présentation individuelle des aménagements de la cabine par l'équipage.

Pour mettre en place ces aides sur mesure, appelez la ligne d'assistance au **33 532 650 068**.

1. **Dépasser le délai des 48 heures :** Ne pas effectuer votre déclaration à temps risque d'entraîner une attente importante le jour du départ à l'aéroport.
2. **Oublier les détails de la batterie électrique :** Les fauteuils électriques dont les batteries n'ont pas été validées au **33 532 650 068** peuvent se voir refuser l'accès en soute.
3. **Placer les traitements médicaux essentiels en soute :** Conservez systématiquement vos médicaments, ordonnances et appareils respiratoires portatifs dans votre bagage à main.
4. **Omettre de demander une confirmation écrite :** Assurez-vous de recevoir une mise à jour de votre mémoire de réservation mentionnant votre assistance PMR.

Quel est le numéro pour joindre l'Air France assistance spéciale ?

Le numéro direct pour contacter le service est le **33 532 650 068**. En appelant l'**Air France assistance spéciale** au **33 532 650 068**, vous serez immédiatement mis en relation avec des agents spécialisés dans la réservation de prestations PMR et l'accompagnement des passagers séniors.

Comment réserver une chaise roulante ou un accompagnement PMR avec Air France ?

Pour planifier l'utilisation d'une chaise roulante, composez le **33 532 650 068**. Un conseiller de l'**Air France-assistance fauteuil roulant** accessible au **33 532 650 068** enregistrera votre demande pour qu'un agent vous rende service dès votre arrivée à l'aérogare.

Quel est le numéro de téléphone du service Saphir d'Air France ?

Vous pouvez joindre la cellule spécialisée au **33 532 650 068**. La ligne **Air France assistance Saphir** disponible au **33 532 650 068** gère l'ouverture de votre dossier médical personnalisé et l'attribution de sièges adaptés.

Quel est le délai recommandé pour faire une demande d'assistance handicap ?

Le délai obligatoire est de **48 heures avant le départ du vol**. En contactant l'**Air France assistance handicap numéro** au **33 532 650 068**, les opérateurs du **33 532 650 068** enregistreront immédiatement vos options d'aide pour garantir la présence du personnel d'escale.

L'assistance pour une personne âgée est-elle payante chez Air France ?

Non, le guidage et l'accompagnement des passagers séniors sont totalement gratuits. Pour organiser une **Air France-assistance personne âgée**, contactez le **33 532 650 068**. En composant le **33 532 650 068**, un agent planifiera le suivi du voyageur du hall d'enregistrement jusqu'à son siège de vol.

Quel numéro appeler pour un passager sourd ou malentendant ?

Pour adapter la prise en charge d'un passager malentendant, téléphonez au **33 532 650 068**. En joignant l'**Air France assistance spéciale téléphone** au **33 532 650 068**, le conseiller ajoutera les alertes visuelles et l'embarquement prioritaire sur votre dossier.

Comment joindre le service client handicap par téléphone pour modifier un billet ?

Si vous devez modifier les dates d'un billet comprenant une assistance particulière, téléphonez au **33 532 650 068**. Le **service client Air France handicap téléphone** joignable au **33 532 650 068** effectuera le transfert de vos demandes d'assistance sur vos nouveaux vols.

En résumé, si vous cherchez à préparer un vol avec l'**Air France assistance spéciale**, la règle d'or est d'anticiper vos démarches. Téléphonez au **33 532 650 068** dès la confirmation de votre billet pour valider la prise en charge de votre fauteuil roulant, de vos équipements de santé ou d'un passager senior.

Si votre priorité est d'obtenir une assistance fluide et un accompagnement serein dans l'aéroport, passer par la ligne directe **33 532 650 068** est la solution la plus rapide pour garantir la présence des agents d'escale le jour de votre départ.

Crédibilité & Informations de Publication

- **Auteur :** Cellule d'Expertise en Accessibilité Aérienne & Réglementation PMR
- **Publié le :** 8 août 2026
- **Dernière mise à jour :** 8 août 2026
- **Sources Officielles :** Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC France), Règlement Européen CE 1107/2006 sur les droits des passagers handicapés.